MIOS INFOS

Été 2010

LE MAGAZINE DE LA VILLE DE MIOS

ATLANTIQUE MULTI SERVICES

tous services et aides à la personne

(charpentes, abris, terrasses bois, surveillance maisons secondaires, entretien jardin,petit bricolage, petite mécanique, livraison et montage de meubles et électroménager,s évacuation des encombrants ...)

LORIUS PHILIPPE

14 chemin de vignolle - Lillet
33380 MIOS
TEL / 06 28 68 37 06

FAX / 05 56 26 43 69
EMAIL / ams.lp@sfr.fr
site/www.ams.lp.com

DMS

SARL DUPUCH MENUISERIE SERVICE

Menuiserie Alu, Bois, PVC
Volet roulant
Portail

Véranda
Stores extérieurs et intérieurs
Pare brise bateau

Neuf et Rénovation

8 avenue de la Libération - MIOS
Téléphone : 05-56-26-44-75 Fax : 05-56-26-45-41
Messagerie : thierry.dupuch@libertysurf.fr

CENTRE Mios EQUESTRE

☎ 05.56.26.43.60 - 06.61.18.43.60

Marie Jusqu'au Bout des Ongles

Technique Americaine

Ongles résine ou gel
Manucure & Beauté des pieds
Dessin au Pistolet (Air brush)
Extension sur Ongles rongés ou cassés

Prestations en institut, à votre domicile, ou sur votre lieu de travail

☎ 06.67.51.37.00
marie.jusquau.bout.des.ongles@gmail.com

BON DE REDUCTION

FEMME | HOMME | ENFANT | CHAUSSURES | LINGERIE | JEANS | LINGE DE MAISON

-20%

sur l'article de votre choix

jusqu'au 26 juin 2010 sur présentation de ce coupon dans nos deux boutiques*

ROUMEGOUX & GILLES GRADIGNAN

GRADIGNAN CENTRE
ROCADE SORTIE 16
la mode, la mode...

www.roumegouxetgilles.com

* hors promotions en cours, offre non cumulable, sur présentation de ce coupon en caisse

Besoin d'une pause Zen ?

Sophrologie Yoga occidental
Relaxation Gestion du stress

Séances en groupe à Mios
Lundi 20h30 Mercredi 20h ou Jeudi 19h

Séances individuelles sur RdV

ESPACE ZENITUDE
Enfants - Adolescents - Adultes
06.21.03.57.59
www.espacezenitude.com

Bulletin édité par la commune de Mios - Directeur de la publication : François Cazis - Coordination de la rédaction : Marie-Danielle Migayron
Conception et réalisation : Stéphanie Betton - Impression sur papier PECF : GraficasPrint - Dépôt légal : à parution - Crédit Photos : Mairie de Mios - D. R.

EDITO

Miossaises, Miossais,

Vendredi 9 avril 2010, le conseil municipal de la ville s'est tenu en mairie. Convoqué à 21h00, la réunion a duré 5 heures. C'est dire l'importance de cette session qui comportait pas moins de 50 questions à l'ordre du jour dont la présentation du projet de budget pour l'exercice en cours. La presse locale n'avait pas cru bon d'assister à cette séance. Le quotidien Sud-Ouest a tout de même publié un article le mardi 20 avril retraçant quelques interventions de certains membres de l'opposition sur la fiscalité. Cet article n'étant pas signé, j'ai écrit à la directrice de la rédaction d'Arcachon en lui demandant quelles étaient ses sources. J'attends toujours la réponse.
C'est la raison qui me conduit dans cet éditorial à vous présenter ce budget qui est un acte politique important, un acte qui engage. C'est aussi l'occasion de dresser un bilan de santé des finances locales après deux années difficiles.

Le budget primitif 2010 de la commune s'équilibre en section de fonctionnement à hauteur de 6.4 M€. L'autofinancement prévisionnel dégagé par la section de fonctionnement atteint 658 000 €. Il permet de rembourser le capital de la dette et de financer une partie des nouveaux investissements.
Néanmoins, des facteurs économiques, notamment une perte financière consécutive à la suppression de la taxe professionnelle, ainsi qu'une perte de ressources liées à la diminution des produits forestiers, nous ont contraints à majorer quelque peu la fiscalité locale ces deux dernières années, sachant que Mios est une des rares communes à avoir adopté les abattements maximums en matière de taxe d'habitation en faveur des familles.
Ainsi, nous avons construit notre budget 2010 avec une variation proportionnelle des taux à hauteur de 3.6 %.

Sachez cependant que la maîtrise de la fiscalité constitue une de nos préoccupations. Nous mesurons à quel point la hausse des prélèvements peut être lourde dans le contexte de crise actuelle. Comparée à la fiscalité pratiquée par d'autres communes, celle de la ville de Mios demeure toutefois dans la moyenne.

Sur ce point, précisons que l'effort fiscal consenti durant ces dernières années permet aujourd'hui d'envisager la réalisation d'infrastructures répondant à l'attente des Miossais. Ainsi, le budget prévisionnel 2010 prévoit 1.5 M€ destinés aux nouveaux équipements, hors travaux en régie. Ces programmes seront financés à concurrence de 1.3 M€ par des ressources propres complétées par emprunt. Celui-ci sera limité à 140 000 €.

Dans le domaine de la voirie communale, les travaux relatifs à la création d'une voie nouvelle de contournement du centre-bourg sont engagés à la faveur de la première tranche du marché. Le coût de celle-ci est de 300 000 € y compris l'acquisition de l'immeuble situé sur l'emprise de la voie.

SOMMAIRE

AGENDA P.5
EN BREF... ..... P.6
ZOOM SUR... ..... P.7
DOSSIER
Vos rendez-vous de l'été P.8
ARCHIVES P.11
SPORT&VIE ASSOCIATIVE P.12
ENFANCE JEUNESSE P.14
ENTREPRISES P.15
ESPACES VERTS P.16
TOURISME P.17
ÉTAT CIVIL..... P.18
TRIBUNE..... P.19

De plus, 2010 verra la réalisation des opérations suivantes :

- *La réfection de la rue de Hargon à Lacanau de Mios.*
- *La création d'un giratoire au carrefour de « Peillin/Voisin ».*
- *La réfection de la route de La SAYE.*
- *La création d'une voie au « Chemin de la Rose ».*
- *La réfection de la voirie au lieu dit « Florence/Samba ».*

Globalement, l'enveloppe budgétaire affectée à ces travaux se chiffre à 450 000 €.

En matière de bâtiments, un programme de 270 000 €, intéressant la création d'une salle de classe et d'une salle de motricité, avec sanitaires, destiné à l'école Ramonet de Lacanau de Mios sera mis en chantier. L'enveloppe ainsi destinée aux infrastructures scolaires atteindra 340 000 €. La réfection de certains de nos bâtiments publics est prévue pour 80 000 €

Avec la stabilité des charges de fonctionnement, nous entendons poursuivre la phase de désendettement de la commune. La municipalité retrouvera ainsi des marges de manœuvres substantielles. L'encours de la dette au 31 décembre de cette année sera de 937€ par habitant. Il se situera ainsi dans la moyenne du montant de l'encours des communes de même strate démographique.

Je suis en mesure de vous annoncer la réhabilitation prochaine de la grange située dans l'enceinte de l'école de Lillet. Elle aura pour vocation d'être utilisée comme salle de motricité. Ce programme sera financé par un produit provenant d'opérations foncières.

Notre Ville doit poursuivre son développement tout en prenant soin de ne pas hypothéquer ses chances pour l'avenir. Certains nous reprocheront un budget trop frileux, d'autres le considéreront trop ambitieux. Ce que nous avons voulu avant toute chose, c'est bâtir pour l'avenir. D'un côté, nous continuons les projets structurants comme la réalisation de la zone d'activité du Parc du Val de l'Eyre, de l'autre, nous lançons des études indispensables pour notre avenir, comme celle relative à la vie scolaire dans le cadre de la convention d'aménagement d'école conduite en partenariat avec le Conseil Général.

Avec mes amitiés,

François Cazis,
Maire de Mios

AGENDA

Mai

Vendredi 28 mai

ENTRÉE GRATUITE

Spectacle de fin d'année
par le Rideau Rouge
Salle des fêtes de Lacanau de Mios
à 21h00 (cf. p.12)

Samedi 29 mai

Dans'à Mios (cf. p.9)
Gymnase à 21h00
avec les associations de danse miossaises et la troupe boïenne de hip hop, Bakam'Dance
Prix des places
Adulte : 5 € - 12/18 ans : 2 €
Gratuité : moins de 12 ans

Juin

5 et 6 juin

2ème Nature en Fête (cf. p.10)
Place Birabeille à partir de 10h00
Marché Bio et énergies renouvelables.
Nombreux exposants et ateliers

Vendredi 18 juin

Concert polyphonique basque (cf. p.8)
Eglise Saint-Martin à 20h30
par l'Otxote Lurra

Lundi 7 juin

Collecte de sang
Salle des fêtes du bourg
de 15h30 à 19h00

Samedi 19 juin

Musique en Fête (cf. p.9)
Place Birabeille
avec Andréas, auteur compositeur interprète, le Big Band de Salles, Awenn, groupe de hard rock et les associations Sud Guitart et Olizamba.
Buvette et restauration sur place

Juillet

2 au 4 juillet

Projet Maïtreya (cf. p.10)
Salle des fêtes du bourg
de 10h00 à 19h00
Présentation des reliques sacrées du Bouddha

3 et 4 juillet

7ème foire à la brocante et vide-greniers (cf. p.9)
Place Birabeille
de 9h00 à 19h00
Buvette et restauration sur place.
Exposants, réservez votre emplacement à l'office de tourisme
☎ 05.56.26.63.00
office-tourisme.mios@wanadoo.fr

13 juillet

Feu d'artifice
Lacanau de Mios
à 23h00

14 juillet

Bal gratuit et feu d'artifice
Place Birabeille
organisés par l'USM Handball

16 au 18 juillet

16ème Festival International de Danses, Musiques et Arts du Monde (cf. p.8)
Place Dominique Mayonnade
Spectacles de danse
Marché nocturne artisanal
Buvette et restauration sur place.

Septembre

Samedi 4 septembre

Forum des associations
Gymnase
de 10h00 à 17h30

Simplifiez-vous la vie avec la domotique...

NOUVEAU

Ouvrir automatiquement la porte du garage, contrôler les volets en fonction du coucher et du lever du soleil, programmer les luminaires même quand on est absent, presque de la science-fiction … et pourtant ce sont les prestations proposées par Cédric Leray, spécialiste de la domotique.
Nouvellement installée sur la commune, sa société DomEasy offre des installations sur mesure. Une simple télécommande permet de tout contrôler dans l'habitation depuis un fauteuil, un ordinateur ou un téléphone portable. Sans câble à installer, les appareils communiquent entre eux via les circuits électriques de la maison. Des scénarios peuvent être planifiés suivant les moments de la journée et en fonction des habitudes des usagers.

L'objectif principal de la domotique est la simplification de la vie avec à terme, une réalisation d'économies (gestion du chauffage, de l'énergie...). C'est une nouvelle solution en faveur de la planète.

Devis gratuit sur demande
www.domeasy.fr

Gironde Numérique

Comme vous le savez, le Conseil Général vise le maillage intégral du réseau haut débit en Gironde d'ici la fin de l'année 2010.

Commencée en septembre 2009, la mise en place se poursuit, y compris sur notre commune.
Si vous souhaitez être informé sur l'avancement des travaux et sur l'éligibilité de votre ligne téléphonique, visitez le site www.gironde-numerique.fr

Une ligne téléphonique est à votre disposition pour répondre à vos questions.
☎ 05.56.99.66.04
N'hésitez pas à prendre contact !

Démoustication

Comme chaque année, la municipalité mandate une société privée pour effectuer une opération de démoustication. Cette dernière se déroule en trois temps, en fonction des conditions météo.

L'entreprise intervient plus particulièrement au niveau du camping municipal, de la base nautique, des aires de loisirs et du parcours santé et à Lacanau de Mios sur la place de l'église.

Interventions 2010
25 mai, 16 juillet et 18 août

Nouveau coup de gueule et indignation

Sur notre précédent numéro, notre collègue Jean-Patrick Descoubes laissait éclater sa colère suite aux détériorations et dégradations régulières commises par des tiers sur les bâtiments communaux.

Aujourd'hui, notre indignation a pour cause le vandalisme dont font l'objet les palombières de notre forêt.

Il ne faut pas oublier que la chasse à la palombe est une chasse traditionnelle régionale.
Ceux qui la pratiquent respectent des règles très strictes particulièrement à l'égard de la nature. En effet, cette chasse qui relève plus de la convivialité que du prélèvement excessif d'oiseaux nécessite un travail constant et minutieux quant à l'édification et à l'entretien des palombières, tâche que propriétaires ou occupants effectuent avec passion.

Le seul fait de les dégrader réduit leurs efforts à néant et détériore bêtement le paysage forestier.

Que ces individus sachent que des plaintes ont été déposées et qu'ils seront tôt ou tard identifiés ! Il aurait été plus intelligent de se renseigner sur la pratique de cette chasse et sur les traditions qui s'y rattachent plutôt que de détruire l'ouvrage d'autrui pour le seul plaisir de saccager.

La TV d'Orange arrive à Mios

France Télécom poursuit l'extension de la TV d'Orange à Mios.
Aujourd'hui, Mios rejoint les 198 communes de la Gironde déjà ouvertes à la TV d'Orange sur ADSL.

Après avoir ouvert à l'ADSL les 239 centraux téléphoniques de la Gironde, France Télécom poursuit son action sur le département en étendant sa couverture de TV numérique sur ADSL. L'ouverture de ce service à Mios permet, dès aujourd'hui, à 82,47% des Miossais de bénéficier de ce service de télévision sur ADSL.

Monique Mano

3ème adjointe au maire

déléguée aux affaires sociales et à la Mission locale

La solidarité

Le don au centre communal d'action sociale

la solidarité locale en action...

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), présidé de plein droit par le maire de la commune et dirigé par un conseil d'administration composé d'élus municipaux et de représentants des associations, est l'institution de l'action sociale locale par excellence.
Ses actions de proximité sont directement orientées vers les publics fragiles ou défavorisés : aide et services aux personnes âgées, aide aux personnes handicapées, aux enfants, aux familles en difficulté, lutte contre les exclusions…

« 66 % de votre don au CCAS est déductible d'impôt ».

Le CCAS est le moyen privilégié par lequel la solidarité publique, nationale et locale peut réellement s'exercer, de façon pérenne.

UNCCAS
Union Nationale des Centres Communaux d'Action Sociale
www.unccas.org

Envoyez votre don au CCAS de votre commune ou à la mairie (chèques libellés à l'ordre du Trésor public).

La médiation familiale un nouveau service à proximité de chez vous

Depuis le 1er janvier dernier, les habitants de Mios et de Marcheprime peuvent rencontrer un médiateur familial à quelques kilomètres de chez eux.

Il ne s'agit pas aujourd'hui de médiation administrative mais de médiation familiale. Un service moins connu qui permet d'intervenir en cas de conflits (séparation, divorce, mésententes jeunes-adultes/parents/grands-parents) et de trouver des solutions par l'intermédiaire d'un médiateur familial.

Le potentiel girondin

En Gironde, il existe quatre services de médiation familiale - l'Agep, Alternative médiation, Familles en Gironde et la Caf - soutenus depuis de nombreuses années par des partenaires comme la Caf. Ils se répartissent les interventions sur le territoire afin de répondre à l'ensemble des besoins.

L'offre sur la Coban

Un médiateur familial de la Caf intervient sur les communes de la Coban. Il effectue plus particulièrement des permanences sur rendez-vous à Andernos et depuis peu à Marcheprime.

- Andernos-les-Bains : tous les jeudis et vendredis matin ;
- Marcheprime : le vendredi après-midi.

L'entretien d'information est gratuit et sans engagement.

Pour en savoir plus sur la médiation familiale ou prendre rendez-vous,
☎ 05.56.43.51.52

ALLOCATIONS FAMILIALES
Caf de la Gironde

Le RSA

Par délibération du conseil d'administration en date du 24 mars, le C.C.A.S a définitivement adopté l'instruction des demandes de R.S.A.
L'habilitation définitive délivrée par la Caf nous sera transmise dans les plus brefs délais et nous permettra d'instruire plus rapidement les dossiers et de renseigner directement les allocataires sur leurs droits éventuels.

Envie de partir en vacances ...! Pensez à la Caf !

La Caf propose, en effet, à ses adhérents plusieurs solutions adaptées aux goûts de chacun :

- départ en famille avec modes d'hébergement divers ;
- camps de vacances ou colonies pour les enfants ;
- versement d'une allocation vacances pour les plus indépendants.

Les personnes qui ont reçu de la Caf une brochure spécifique aux vacances et qui souhaiteraient un complément d'informations seront les bienvenues au point Caf de Mios (CCAS).

Profitez-en vite !
Très bonnes vacances à tous !

Monique Marenzoni
7ème adjointe au maire
déléguée à la culture

Vos rendez-vous de l'été

Concert de polyphonie basque

Vendredi 18 juin à 20h30 en l'église Saint-Martin de Mios, l'*Otxote Lurra* donnera un concert de polyphonie basque avec le soutien de la ville de Mios.

Dirigé par Jordi Freixa, l'*Otxote Lurra* nous invite à un voyage dans un Pays Basque de tradition, d'émotion et de douceur.
Cette formation à huit voix, recrutée par Jordi Freixa parmi les meilleurs artistes lyriques professionnels attachés à différents opéras du territoire français, interprètera a cappella des chants sacrés et traditionnels.

Le groupe vocal *Lous Cansouns,* dirigé par Françoise Dupouy, assurera l'ouverture.

Tarifs
Adulte : 12€
gratuité jusqu'à 14 ans
Réservations
Office de tourisme
☎ 05.56.26.63.00

16ème Festival International Danses, Musiques et Arts du Monde

les 16, 17 et 18 juillet

A vos agendas !

Le vendredi 16 juillet, l'orchestre *Denys Grey et les Lovely's 80 animeront la soirée* sur la scène principale.

En parallèle, pour les amoureux de la country, Leslie Ryan se produira à Mios pour la première fois.
La programmation des 17 et 18 juillet verra se succéder les groupes suivants :

- l'ensemble national *Balkaria* de Kabardie et Balkarie ;
- le groupe *Banze* du Brésil ;
- le groupe *Krida* d'Indonésie ;
- le groupe *Tomoe-Ryu Yuta-kadaiko* du Japon ;
- le groupe *Kuza African Sanaa* du Kénya.

Nous sommes en attente de confirmation des *Budokaï,* du *Kaskad Band* et des *Caméléons*.

Selon la formule traditionnelle, dès 18h00, au cours des trois soirées, un marché nocturne et différentes formules de restauration vous seront proposés dans l'enceinte du festival.

Dans'à Mios

Le samedi 29 mai, la municipalité souhaite mettre à l'honneur les associations de danse miossaises dont le nombre d'adhérents ne cesse de croître, signe de qualité et de convivialité.
Les *Baladins d'Aquitaine*, le *Bal à Gigi, Rising Starr Dance*, *Country Music and Dance* se sont unis pour monter un spectacle varié. Dans le gymnase, à partir de 21h00, danse moderne, country, hip hop, danse de salon, danse classique et modern jazz se succèderont.

A cette soirée dédiée à la danse sous toutes ses formes, participera *Bakam'Dance*, la troupe réputée de hip hop de Biganos.
L'intégralité de la recette de cette soirée sera reversée aux associations de danse.

Tarifs
Adultes : 5 € ; 12/18 ans : 2 € ;
gratuité jusqu'à 12 ans.

Conseils de quartiers

Le mardi 13 avril, Monique Marenzoni, adjointe déléguée aux conseils de quartiers, a réuni les Miossaises et les Miossais qui ont fait acte de candidature pour siéger aux conseils de quartiers.

Cette réunion très positive a rappelé les objectifs de ces conseils et donné l'occasion aux différents candidats de se rencontrer et de commencer à échanger.

Musique en Fête

Venez écouter entre amis ou en famille différents groupes musicaux : pop rock, variété française, jazz, hard rock, variété internationale, blues et compositions personnelles. De Prévert à Guantanamera, de Bob Dylan à *U2* en passant par *Niagara* et *Stand by Me*, les quelque 40 participants n'auront qu'un seul but : partager avec vous leur passion de la musique.

Andréas, auteur compositeur interprète, le *Big Band* de Salles, *Awenn*, groupe de hard rock, et les associations *Sud Guitart* et *Olizamba* réunies vous donnent rendez-vous, Place Birabeille, le samedi 19 juin à partir de 20h00.

Musique en fête, c'est aussi le jour où la scène s'ouvre à tous. Alors, musiciens ou chanteurs, simples débutants ou artistes confirmés, quel que soit votre âge, n'hésitez pas à venir vous produire ! Pour vous inscrire ou vous renseigner, contactez l'office de tourisme avant le 4 juin.

☎ *05.56.26.63.00*
office-tourisme.mios@wanadoo.fr

Foire à la Brocante et vide-greniers

Vous pouvez réserver un emplacement en contactant l'office de tourisme ou en remplissant le formulaire d'inscription que vous trouverez sur le site de la ville.
Attention, date limite de réservation, le 18 juin !

☎ **05.56.26.63.00**
office-tourisme.mios@wanadoo.fr
http://villemios.free.fr

Exposition autour de la musique et des animaux !

Le samedi 10 avril, dans la salle des fêtes du bourg, les élèves des classes de maternelle, de CP et de CE1 des quatre écoles de la commune ont exposé leurs travaux sur les thèmes de la musique et des animaux. Ce projet culturel concernait les élèves des cycles 1 et 2 et faisait suite au projet du cycle 3 sur le blues. L'objectif était de fédérer tous les élèves sur un projet culturel commun. La municipalité a offert deux spectacles musicaux aux enfants : " Animômes " pour les CP, CE1 et " Le bal enfantin " auquel seront conviées, le 14 juin, toutes les classes de maternelle.

Monique Marenzoni, adjointe à la culture, remercie enseignants et parents. Les uns ont permis de voir aboutir cette exposition riche en créations et les autres sont venus très nombreux la visiter. Rendez-vous est déjà pris avec les professeurs des écoles pour reconduire cette animation au succès indéniable !

Projet Maïtreya

Vous êtes invités, bouddhistes et non-bouddhistes, à cette exposition précieuse des reliques sacrées du Bouddha et autres grands maîtres bouddhistes. Les expositions de la *Tournée des Reliques* sont ouvertes gratuitement au public, offrant à tous l'occasion rare d'être en présence d'objets sacrés.

A ce jour, plus d'un million et demi de personnes sont venues voir les reliques sacrées qui voyagent à travers l'Europe, les Etats-Unis, le Canada, l'Amérique du Sud et l'Asie. Depuis 2004, la France accueille la *Tournée des Reliques.* Elles sont généralement exposées dans de grandes villes, invitées par des temples bouddhistes. En 2010, elles viendront dans deux villes françaises : Marseille et… Mios avec une organisation laïque.

Les reliques sont d'extraordinaires concrétions cristallines semblables à des perles, retrouvées dans les cendres après la crémation d'êtres saints tels que le Bouddha historique. Certaines ont été offertes par le Dalaï Lama qui soutient et encourage ce mouvement pour la paix, bien au-delà des religions.
Les reliques engendrent une atmosphère puissante qui suscite l'apaisement et l'amour bienveillant. Au cours de l'événement, vous pourrez bénéficier d'une bénédiction par les reliques du Bouddha Shakyamouni (fondateur du bouddhisme). Vous aurez aussi la possibilité de vous informer sur le projet Maïtreya en Inde, à l'origine de la *Tournée des Reliques* dans le monde.

M. Le Dimna nous incite vivement à saisir cette occasion unique de la venue des reliques chez nous :
« Peu importe la raison qui vous y poussera : curiosité, exotisme, sens du beau, sensibilité orientale, mal-être, maladie, deuil… Peu importe vraiment, si vous acceptez juste d'être réceptif et ouvert, si vous jouez le jeu.
Vous pouvez aborder cette expérience de différentes façons : comme un nettoyage énergétique, une provision de bonnes ondes, une bénédiction du ciel, une atmosphère bienfaisante et apaisante, une occasion harmonieuse de partage, une rencontre… Puisse le plus grand nombre s'autoriser un saut dans l'inconnu. Puisse l'influence des reliques se faire sentir fortement parmi nous ».

www.maitreyaproject.org
http://zen.over-blog.com

Vendredi 2 juillet à 18h00
cérémonie d'ouverture
Samedi 3 et dimanche 4 juillet
de 10h00 à 19h00
Exposition des reliques et bénédictions individuelles en continu
Ouvert à tous : entrée gratuite
Salle des fêtes du bourg
Donations sur place pour le projet Maitreya en Inde

Reconstituer l'histoire d'une maison ou d'une parcelle

Si les actes notariés servent à retracer la généalogie d'une maison, on oublie souvent qu'un autre type d'archives peut aussi être utile, le cadastre.

Les documents relatifs au cadastre comprennent des plans parcellaires, des états des sections, des matrices cadastrales. Ces documents ne fournissent pas de preuve de propriété au sens juridique car ils sont à l'origine des documents fiscaux initiés par Napoléon Ier. Ils n'en restent pas moins des éléments très intéressants pour connaître l'origine d'une maison et sont communicables.

Petit historique du cadastre

La loi des 15 septembre 1807, à l'origine du 1er cadastre, durera quatre décennies.
La loi du 15/16 avril 1930 lancera la rénovation générale du cadastre. Cette mise à jour des plans cadastraux, base du cadastre actuel, s'opère entre 1930 et 1975 suivant les communes.
Les années 90 laissent apparaître l'informatisation du cadastre mais malheureusement les numéros de parcelles du plan napoléonien ne correspondent pas à ceux du cadastre actuel, faute de concordance.

Inventaire des documents cadastraux disponibles aux archives municipales

- L'atlas cadastral 1825 et le plan cadastral 1826 rénové en 1955 permettent d'identifier le numéro de parcelle.
- L'état des sections (A, B, C, D) en 6 volumes sert à identifier le propriétaire.
- Les matrices cadastrales informent sur les mutations successives des propriétés bâties et non bâties.

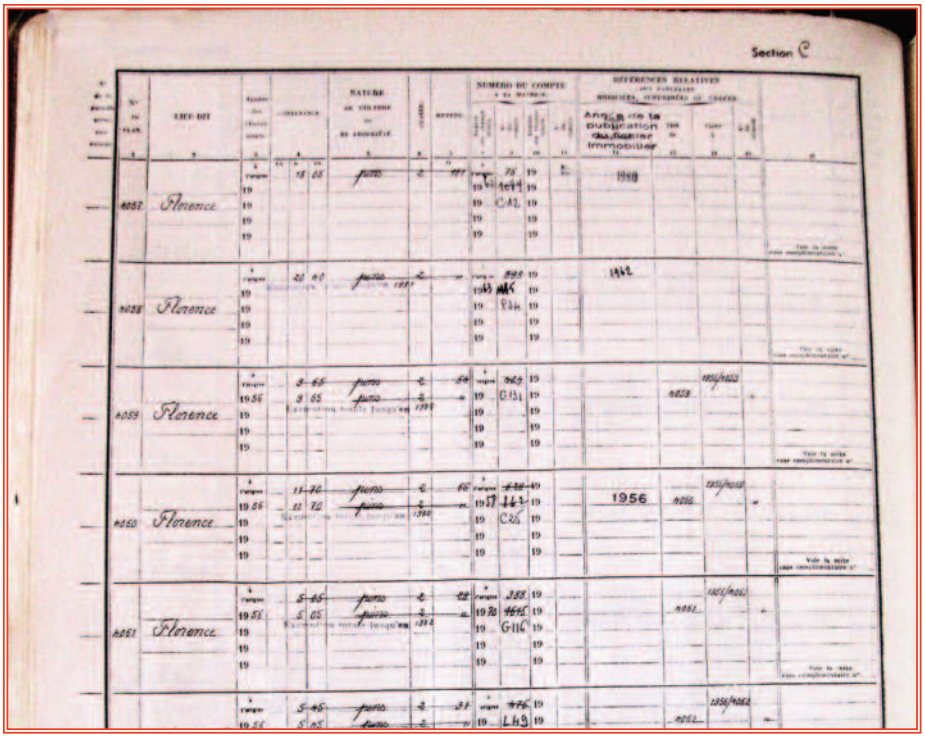

Etat des sections (C)

Registres des matrices cadastrales

Propriétés non bâties (1)	Propriétés bâties (2)
1ère série de matrices foncières (PNB et PB) en 7 volumes : à partir de 1827	
2ème série de matrices de propriétés non bâties en 5 volumes : 1914 -1954	2ème série de matrices de propriétés bâties en 2 volumes : 1911-1954
Matrices du cadastre rénové (PNB et PB) : 1955 -1973 Matrices du cadastre rénové (PNB et PB) : 1974 -1979	

(1) Terme désignant maison, écuries, fournils, hangar, atelier, usine, forge…
(2) Terme désignant terres, prés, vergers, bois, landes, lacs….

La particularité des matrices est de prendre en compte les mutations de propriété dans le temps, mais elles relèvent quantités d'informations telles que le nom, prénom, profession, demeure, localisation des parcelles, nature des propriétés, superficie, revenu, et bien sûr la date de mutation avec les renvois aux propriétaires successifs ou antérieurs.

Chaque matrice contient une table alphabétique des propriétaires.

Sources complémentaires :

- archives notariales ;
- archives de l'enregistrement et des hypothèques ;
- archives judiciaires ;
- permis de construire.

Contact
Service archives
☎ 05.57.17.10.51

Michèle Belliard
Conseillère municipale
déléguée au sport
& aux associations

Gymnastique volontaire Lacanau de Mios

Pour bien commencer le mois de juin et clôturer en beauté l'année sportive, l'association de Gym Volontaire Lacanau de Mios organisera son gala annuel, le samedi 12 juin, à partir de 15h00 à la salle des fêtes de Lacanau de Mios. Les enfants, les ados et les adultes vous offriront à tour de rôle différentes représentations.

N'hésitez pas à venir partager avec nous un agréable moment. Vous découvrirez ainsi tous les exercices physiques que nous pratiquons.

Un grand merci à Nadine Dupuy, notre animatrice sportive, pour sa motivation et sa passion pour la gym volontaire !

●●●●●

Après le succès de notre dernier stage de full contact, animé par Philippe Amat, professeur diplômé, nous occuperons la salle des fêtes de Lacanau de Mios toute la journée, le samedi 19 juin.

Venez découvrir ou redécouvrir cette discipline en matinée pour les enfants et l'après-midi pour les adultes.

Informations
gymlacanau@yahoo.fr
gymlacanau.e-monsite.com

Forma Viva propose des ateliers d'art

La toute nouvelle association *Forma Viva* se propose, dans le cadre d'ateliers d'art, d'être un lieu privilégié de rencontre pour ses membres, de tous âges et de tous horizons.

Depuis le mois d'avril, deux ateliers de mosaïque et de graffiti, animés par des intervenants professionnels, sont en place.

Un stage de sculpture sur pierre est prévu du 14 au 18 juillet.

Des ateliers de peinture et de dessin sont également prévus. Les dates seront prochainement disponibles sur le site Internet de l'association.

Les cours se déroulent en salle ou en plein air si la saison et l'activité le permettent.

Pour tout renseignement, contactez Brigitte Schmitt
☎ 06.74.48.88.95
www.forma-viva.odexpo.com

Actualité du groupe vocal *Lous Cansouns*

Les choristes miossais conduits par Françoise Dupouy vont se produire le vendredi 18 juin en l'église Saint-Martin de Mios en ouverture du concert donné par l'*Otxote Lurra* dirigé par Jordi Freixa.
Nouveaux chants basques sacrés et traditionnels seront au programme de cette soirée à ne pas manquer tant la qualité de ces 8 chanteurs de formation lyrique est remarquable. *Lous Cansouns* aura à cœur de se mettre une nouvelle fois à la hauteur de l'événement pour ne pas trahir la confiance de Jordi Freixa.

Pour la Fête de la Musique, le groupe vocal envisage, pour changer un peu, de donner des aubades à Mios, Lillet et Lacanau de Mios.

Le 6 août, une grande partie du groupe chantera *la Misa Criolla* à Vertheuil en Médoc avec Anibal Bresco et l'ensemble *Kari-Pampa*.
Début octobre, à Salles, reprise du concert *Un chœur…une voix… pour Mariano* avec un nouveau répertoire en compagnie de Nicolas Pasquet et Ariette Çolaquy Ellys.

Du 22 au 24 octobre, un déplacement à Val de San Vicente est au programme.

Si tout cela vous tente, n'hésitez pas à prendre contact avec nous.

Répétitions
Salle des fêtes du bourg
Lundi : 20h30 - 22h30
☎ 06.82.44.25.81
www.lous-cansouns.net

Assemblée générale du *Comité d'Entente*

L'assemblée générale du *Comité d'Entente des Anciens Combattants et Victimes de Guerre de la ville de Mios* s'est tenue le 27 mars dernier sous la présidence de Jean-Pierre Jarry et en présence du maire, François Cazis.
Après adoption des rapports, moral et financier, l'assemblée procède, au renouvellement du premier tiers sortant du conseil d'administration.
Jean-Pierre Jarry ne se représentant pas à la tête du comité, un appel à candidature est lancé.

Composition du nouveau bureau

Président : Jacques Noailles
Vice président : Jean-Paul Roy
Secrétaire : Jésus Jimenez
Secrétaire adjoint : Christian Roman
Trésorier : Christian Dumora
Trésorier adjoint : Bernard Cart-Lamy
Porte drapeau : Jean-Claude Mothe
Porte drapeau adjoint : Claude Ryckewaert

Jean-Pierre Jarry, président sortant, remercie l'ensemble des participants et souhaite bonne chance aux nouveaux élus. Il fait part de son honneur et de son bonheur d'avoir dirigé le comité et la section UNC de Mios malgré tous les problèmes rencontrés. Il cède la parole au nouveau président qu'il assure de son soutien.
Jacques Noailles le remercie et souligne la difficulté à lui succéder. Il l'invite à accepter la place de président d'honneur. Il propose au maire de conclure.

François Cazis félicite le nouveau président et remercie l'ensemble des membres du comité pour la bonne tenue de leur assemblée. Il dit comprendre le souhait de Jean-Pierre Jarry de se retirer tout en ne l'approuvant pas totalement.
L'assemblée se retrouve autour du verre de l'amitié et discute des futurs rassemblements patriotiques et amicaux comme le méchoui et la sortie annuelle.

Le vice-président,
Jean-Paul Roy

L'Elan Miossais

Voici le programme des activités de *l'Elan Miossais* pour les mois de juin et juillet :

- 9 juin à 14h00 : loto à la salle des fêtes du bourg ;
- 10 juin à 9h00 : concours de pétanque interne à Mios avec repas sur place ;
- 15 juin à 14h00 : concours de belote, salle des fêtes du bourg ;
- 17 juin : participation à la Fête de l'Amitié de la fédération des Aînés Ruraux de la Gironde à Etaulier ;
- 19 juin : participation à la Fête de la Musique organisée par la municipalité ;
- 28 juin : pique-nique au quartier de la Saye ;
- du 4 au 10 juillet : voyage en Bretagne (Erquy, Saint-Malo, le Mont-Saint-Michel) ;
- 29 juillet : pique-nique au bord de l'Eyre.

Fermeture du club en août.

Touts Amasse

Le club des aînés *Touts Amasse* propose des activités diverses à ses adhérents.

Dernièrement, le repas garbure a rassemblé une soixantaine de personnes pour leur plus grand plaisir et a permis à certains de danser dans une ambiance très conviviale. La sortie vélos organisée par les marcheurs a réuni une vingtaine d'adhérents au centre du Graoux à Belin-Béliet. La journée ensoleillée fut pleine de promesses pour l'avenir.

Outre les activités hebdomadaires et mensuelles traditionnelles, quelques nouveautés vous attendent :

- samedi 5 juin : repas paëlla, au club
- lundi 14 juin : concours de pétanque avec ses grillades
- mercredi 7 juillet : le très apprécié *poulet-frites* chez Laurent.

Enfin, il est envisagé un déplacement du 7 au 10 octobre 2010 à Val de San Vicente à l'occasion du 10ème anniversaire du jumelage entre cette ville et Mios.

Le Rideau Rouge Demandez le programme !

Le 28 mai, dans la salle des fêtes de Lacanau de Mios et le 11 juin dans celle du bourg, à 21h00, les ateliers enfants et ados de la troupe du *Rideau Rouge* présenteront leur spectacle, résultat du travail de toute une année !

◈ Vous suivrez une enquête policière qui s'avère difficile à conduire : *Mais qui a tué le commissaire ?*

◈ Vous plongerez dans l'univers passionnant de l'élection du plus bel homme de l'année de la commune. Le jury, exclusivement féminin, vous fera découvrir les rouages secrets de ses fantasmes au travers de *l'élu*.

◈ Vous découvrirez ou redécouvrirez *Le mythe de Thésée*, revu et corrigé.

◈ Dans *Bisous, bisous,* vous apprendrez comment se tirer d'une situation difficile… en se retrouvant dans une situation encore plus compliquée.

◈ Enfin, dans la plus pure tradition du théâtre de boulevard, *Ciel, ma femme !*, vous partagerez les affres de l'adultère de deux couples, voire plus si affinités ….

Entrée gratuite

Marie-Danielle Migayron
1ère adjointe au maire
déléguée au service jeunesse

Nouveaux horaires au multiaccueil "l'Ile aux enfants"

A partir du 24 août 2010, le multiaccueil va modifier ses horaires : **ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30, il accueillera aussi les enfants le mercredi après-midi.**

La structure dispose de 20 places (crèche et halte garderie confondues) pour accueillir des enfants âgés de 2 mois 1/2 à 4 ans.

Les différents types d'accueil proposés sont :
- un accueil régulier destiné à accueillir des enfants pour une durée hebdomadaire supérieure à 15 heures dont les parents exercent une activité professionnelle à temps plein ou à temps partiel ;
- un accueil occasionnel pour une durée hebdomadaire inférieure ou égale à 15 heures pour des enfants dont les parents ont besoin de quelques heures par semaine ;
- un accueil d'urgence en régulier ou en occasionnel peut être proposé aux familles en difficulté, après étude de leur situation.

Une équipe de professionnelles diplômées propose au quotidien des activités variées et stimulantes pour permettre aux enfants de s'épanouir pleinement.

Des places sont actuellement disponibles le mercredi matin.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter la directrice, Nathalie Bernard, les après-midi de 14h00 à 17h00 sur les jours d'ouverture.
☎ ***05.56.26.37.53***

Le savez-vous ?

Tous les lundis et vendredis matins entre 9h30 et 11h30 (hors vacances scolaires), Sandrine Laboucherie, animatrice au service jeunesse, propose deux matinées ludiques dans la grande salle vitrée (100m²) du centre socioculturel *Daniel Dubourg*. Ces jours-là, ce site se transforme en caverne d'Ali Baba tant les jeux et les jouets sont multiples.

Ces rencontres s'adressent aux enfants de 0 à 3 ans accompagnés d'un parent ou d'une assistante maternelle.

Ce service gratuit, proposé par la collectivité, permet aux tout petits de se sociabiliser et de s'éveiller au contact d'enfants de leur âge. Sandrine les encadre, explique les règles des jeux collectifs, présente de nouveaux jouets, veille sur eux et invite les adultes à partager ces moments ludiques. Ces rendez-vous permettent aux assistantes maternelles et aux parents de découvrir la personnalité des enfants placés au milieu d'un petit groupe.

Au fil des rendez-vous, cet espace-temps devient un lieu d'échange où tous se retrouvent pour partager des moments de convivialité autour d'anniversaires et de fêtes du calendrier.

Dans cette salle de jeux lumineuse, chacun trouve son compte : les plus jeunes des petits copains, les adultes du lien social, une rupture avec l'isolement et un enrichissement humain indéniable.

N'hésitez pas à les rejoindre, vous serez les bienvenus !

Les ALSH des 3/6 ans et 7/14 ans

Les ALSH (Accueils de Loisirs Sans Hébergement) sont ouverts durant tout l'été. Les inscriptions se font à la semaine au guichet unique pendant les permanences. Les dossiers d'inscription sont disponibles en mairie et au service jeunesse. Ils doivent être rapportés complets à partir du 1er juin avec la feuille d'inscription.

Jours de permanence

- Tous les matins de 9h00 à 12h00 ;
- mardi et jeudi de 16h00 à 19h00 ;
- mercredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30.

Programme estival

ALSH 3/6 ans

Cet été, les plus grands vont faire des balades à vélo, s'initier au cirque, à des jeux de ballons ainsi qu'à diverses activités manuelles. Des sorties pour tous sont prévues au stade nautique, à la plage et dans plusieurs parcs de loisirs.

Des mini camps sont organisés (tarif majoré) à Hostens où les enfants peuvent, entre autres, s'adonner à la pêche et s'initier à la musique.

ALSH 7/14 ans

Les enfants sont répartis en 3 groupes : 7/8 ans, 9/10 ans et 11/14 ans. Le programme tient compte de l'âge, des motivations et des capacités physiques.

- Activités sportives : vélo, rollers, grands jeux, voile, escrime, canoë, sorties à la plage et au stade nautique. En parallèle, découverte de la nature et sensibilisation à l'environnement.
- Activités manuelles et jeux de société : en fonction de la demande des enfants et du programme élaboré par l'équipe d'animation.
- Mini camps 7/14 ans (tarif majoré) :
  - pour les 7/8 ans, 9/10 ans et 11/14 ans à Hostens ;
  - pour les 12/14 ans, des mini raids Aventures Gironde.

Entreprises

Bienvenue aux 2 nouvelles entreprises

Après quatorze mois d'attente de l'autorisation d'exploitation de la part de la préfecture, les travaux de construction de la *Blanchisserie d'Aquitaine* ont enfin débuté. Cette entreprise emploie une trentaine de personnes, dont huit Miossais.

L'entreprise *Technisol*, spécialisée dans la fabrication de chapes fluides high-tech a obtenu son permis de construire. Les travaux doivent commencer dans le deuxième semestre 2010. Le bâtiment occupera une surface totale de 1 335 m2.

Guide d'accueil 2010

Le service communication de la mairie prépare la nouvelle édition du guide d'accueil, prévue pour le deuxième semestre 2010.
Les entreprises qui souhaitent être référencées dans cette publication doivent envoyer leur coordonnées **(activité, nom de l'entreprise, nom du responsable, téléphone, fax, courriel, site Internet) par courriel à l'adresse : communication@villemios.fr**

Jean-Pierre Mitaut
conseiller municipal
délégué aux espaces verts

Récompense

La cérémonie de remise des prix du *Concours Départemental des Villes et Villages Fleuris* organisée par le Comité Départemental du Tourisme de la Gironde a eu lieu à Rimons le samedi 20 mars dernier.
Pour la 5ème année, la commune de Mios s'est vu décerner par le Conseil Général le 1er prix dans la catégorie des villes de 5000 à 10000 habitants.
Nous ne pouvons que féliciter l'équipe des espaces verts et des services techniques qui œuvrent pour le bien-être de notre cadre de vie.

Que faire de nos déchets verts ?

Sur la commune comme sur l'ensemble de l'intercommunalité, le ramassage des ordures ménagères est assuré par la COBAN. Un calendrier nous a d'ailleurs été adressé fin avril indiquant les jours et heures de passage des bennes.
Pour faire face aux enjeux environnementaux et pour mieux répondre aux attentes des administrés, la COBAN nous accompagne dans la gestion du tri des déchets, devenu un geste quotidien auquel chacun doit prendre part. Mais qu'en est-il des déchets verts ?

Si nous avons un gros volume de déchets d'origine végétale, nous pouvons nous rendre directement dans une des 7 déchèteries réservées aux particuliers résidant sur la COBAN. Des conteneurs y sont prévus à cet effet.

En ce qui concerne les petits volumes de déchets, comme par exemple ceux consécutifs à une tonte, à la taille de haies, au ramassage de feuilles mortes ou bien encore des déchets floraux, une collecte en porte à porte est organisée depuis le 10 mai 2010, selon le calendrier distribué par la COBAN.
Attention, le volume maximal ne peut excéder 240 litres et doit être présenté dans des sacs biodégradables ou des bacs normalisés AFNOR (disponibles en magasin de jardinage ou en grande surface).

Horaires d'ouverture
des déchèteries
en période estivale
Du lundi au samedi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h30.
Le dimanche de 9h00 à 12h30.
☎ 0800 54 55 57
(appel gratuit depuis un poste fixe)

Pouvons-nous incinérer nos déchets verts ?

Habitant une région forestière, nous sommes situés dans une zone à haut risque. Aujourd'hui nous savons que de nombreux départs de feux de forêt pourraient être évités par de simples mesures de prévention et par le respect de la réglementation.

Pour les particuliers, il est toujours préconisé d'éliminer les déchets verts en déchèterie ou par compostage.
Périodes du 1er mai au 30 juin et du 1er octobre au 14 mars : des dérogations peuvent être accordées par autorisation municipale, sous conditions de sécurité (utilisation d'un incinérateur clos séparé du sol, sous condition de vent, avec un moyen d'extinction à proximité immédiate…).
Période du 15 mars au 30 avril et du 1er juillet au 30 septembre : les incinérations sont strictement interdites.

Le feu est un outil dangereux. Pensons-y !

Informations complémentaires
www.gironde.pref.gouv.fr
www.dfci-aquitaine.fr

Rappel : 1er concours des maisons fleuries

N'oubliez pas de remplir et de renvoyer le bulletin d'inscription paru dans le dernier Mios Infos, sur le site Internet de la ville ou bien envoyez votre candidature par courriel à l'adresse :
office-tourisme.mios@wanadoo.fr
Le bulletin d'inscription et le règlement du concours sont disponibles à l'office de tourisme.
La date limite d'inscription est le 11 juin 2010.

Marie-Christine Ransinangue
Conseillère municipale
déléguée au tourisme

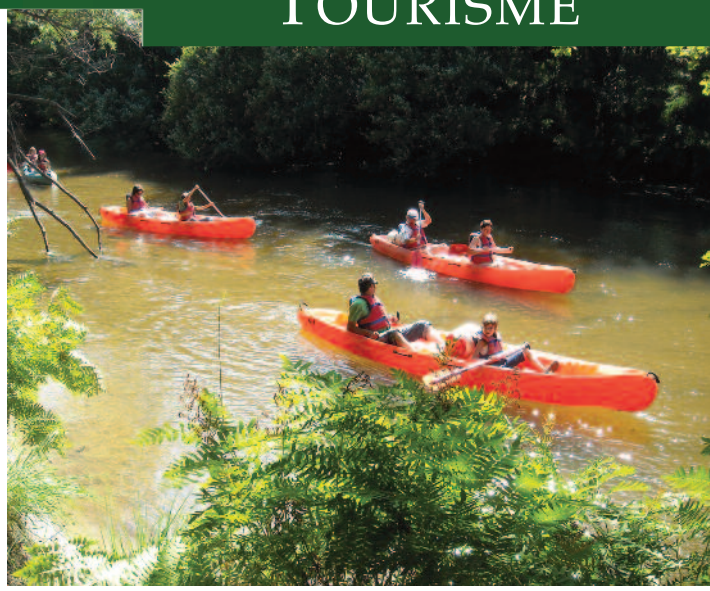

Balade au fil de l'eau

L'Eyre est un patrimoine naturel communal et régional. Dans une végétation riche et verdoyante, ses eaux accueillent les amateurs d'activités aquatiques et les amoureux de la nature.
En canoë-kayak, la balade est ludique, sportive et accessible à tous.
Au cœur de l'un des joyaux de notre environnement, venez vivre cette aventure en solitaire, en famille et entre amis.

Les descentes sont proposées :

- à la demi-journée (10 km)
Salles ➔ Mios
Mios ➔ Le Teich
- à la journée (20 km)
Belin-Béliet ➔ Mios
Salles ➔ Le Teich

Tarifs individuels
Canoë
journée : 37€ - ½ journée : 26€
Kayak
journée : 22€ - ½ journée : 14€

Tarifs de groupe
- plus de 5 bateaux :
Canoë
journée : 34€ -½ journée : 24€
Kayak
journée : 19€ - ½ journée : 13€
- plus de 10 bateaux :
Canoë
journée : 32€ - ½ journée : 22€
Kayak
journée : 18€ - ½ journée : 12€
- plus de 15 bateaux :
Canoë
journée : 30€ -½ journée : 20€
Kayak
journée : 17€ -½ journée : 11€

Renseignements et réservations
Office de tourisme
☎ 05.56.26.63.00
www.canoe-mios.com

Chèque-Vacances ancv

Visite d'une palombière miossaise

Lors d'un circuit guidé à vélo, l'office de tourisme vous propose la découverte et la visite d'une palombière en plein cœur de la nature.

Si vous ne disposez pas d'un vélo, l'office de tourisme peut vous en louer.

Tarifs de la visite
4€ par personne ;
gratuité pour les moins de 12 ans.

Périodes
Départ à 10h00
Juillet : 15, 21, 28
août : 4, 11, 18 et 25

Réservations et rendez-vous à l'office de tourisme
☎ 05.56.26.63.00
office-tourisme.mios@wanadoo.fr

Naissances

Félicitations aux heureux parents

Braun Yanis Nicolas	le 28/01/2010	à La Teste-de-Buch
Henriot Lenny Mickael	le 02/02/2010	à Talence
Ballanger Noa Alexis	le 08/02/2010	à Bordeaux
Bayle Lucie Rose	le 09/02/2010	à Bordeaux
Top Alana	le 09/02/2010	à Arès
Janot Lucas Léo	le 10/02/2010	à La Teste-de-Buch
Brillu-Morellon Daphné	le 11/02/2010	à La Teste-de-Buch
Blut-Peignon Sharleen	le 13/02/2010	à La Teste-de-Buch
Fagniot Lana Délia	le 15/02/2010	à La Teste-de-Buch
Da Cunha Tiago Adao	le 17/02/2010	à La Teste-de-Buch
Ferrand Léa Corinne Nadine	le 18/02/2010	à La Teste-de-Buch
Kiss Antonin Daniel Didier	le 21/02/2010	à Bruges
Barlet Eléa Louise	le 28/02/2010	à Pessac
Broustey Lucas Eol Michael	le 08/03/2010	à La Teste-de-Buch
Andrieux-Bret Louka Daniel Jean-Pierre	le 11/03/2010	à La Teste-de-Buch
Konczylo Elsa Agnès	le 11/03/2010	à Pessac
Candelon Cléa	le 14/03/2010	à La Teste-de-Buch
Privé Alice Lana	le 17/03/2010	à Bordeaux
Perriat Nelly	le 20/03/2010	à La Teste-de-Buch
Robert-Cheruette Mahé Gauthier	le 21/03/2010	à La Teste-de-Buch
Chevallier Pauline Denise Antoinette	le 22/03/2010	à La Teste-de-Buch
Roger Eva	le 23/03/2010	à Arès
Eeckeman Chloé Cécile Lisa	le 24/03/2010	à La Teste-de-Buch
Hocquard Noa Antoine Jean	le 26/03/2010	à Pessac
Josso Isaure Marie Astrid	le 28/03/2010	à La Teste-de-Buch
Pape-Coomans Léa	le 03/04/2010	à Pessac
Laurent Mano	le 06/04/2010	à La Teste-de-Buch
Collet Mélyna Cécile	le 07/04/2010	à Arès
Gourmelen Tom	le 10/04/2010	à Bordeaux

Décès

- Dulin Ginette
  Epouse Castandet
  le 16/02/2010
- Bordes Catherine
  Veuve Lafarie
  le 09/03/2010
- Delebarre Eric Dominique
  le 07/03/2010

Transcriptions de décès

- Lacaze Pierre André
  le 29/01/2010
  à La Teste-de-Buch
- Calliot Marie
  le 12/02/2010
  à La Teste-de-Buch
- Lafon Pierre André
  le 05/03/2010
  à Bordeaux
- Peyroutet Anaïs
  le 07/03/2010
  à Bordeaux
- Botel Jean-Claude André
  le 22/03/2010
  à Bordeaux
- Garbay Paul
  le 29/03/2010
  à La Teste-de-Buch
- Téchoueyres Françoise Jacqueline
  Veuve Mayeur
  le 06/04/2010
  à La Teste-de-Buch

Sincères condoléances

Mariages

Dubédat Laetitia Christine et Duprat Laurent	le 24/04/2010
Etienne Sandra et Maury Jérôme	le 22/05/2010

Meilleurs voeux de bonheur

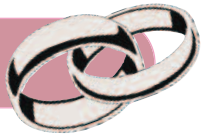

Démocratie de proximité article 9 de la loi 2002-276. Conformément aux dispositions de l'article L.2121-17-1 du Code général des collectivités territoriales, de l'article n°30 du Règlement intérieur du conseil municipal, *Mios Infos* ouvre ses colonnes à l'expression politique des groupes n'appartenant pas à la majorité du conseil municipal. Ces articles ne sont pas soumis ni à une relecture, ni à des corrections.

Tous pour Mios

Hypermarché contre supérette ; de quoi avons-nous besoin à Mios ?

Comme vous le savez déjà, il est prévu dans le cadre de la ZAC du Parc du Val de l'Eyre, sur la D216, en direction de Lacanau de Mios, une surface commerciale de 14 000m2 implantée au cœur d'une zone dédiée aux commerces de 140 000m2 (14 ha) au total. Ce projet est porté par le groupe " Leclerc ". Le 3 mars 2010, le dossier devait être soumis à l'avis de la CDAC (Commission Départementale d'Aménagement Commercial). Il a été retiré à la dernière minute afin d'éviter un refus suite aux avis contraires du Président de la COBAN, du Président du SYBARVAL et du Maire de la Teste, défendant leurs propres pôles de commerces et inquiets de la taille de notre projet. Ils s'appuient sur le principe retenu dans le plan d'aménagement du territoire, où seules les zones commerciales existantes d'Ares, Biganos et La Teste devront être pérennisées.
Nous avons donné notre aval à l'implantation de l'hypermarché " Leclerc ", bien que notre conception de l'aménagement du commerce soit bien différente. Nous aurions souhaité un développement plus harmonieux, avec des commerces de proximité vers le centre ville, et l'implantation d'une moyenne surface avec une station service en périphérie. Mais nous ne souhaitons pas bloquer le développement de notre commune, et nous encourageons les projets porteurs d'emploi.
Les habitudes d'achat des consommateurs évoluent et la grande distribution se réorganise : les groupes comme " Casino, Carrefour et Intermarché " développent leurs enseignes de supérettes et ciblent les communes moyennes pour s'installer dans leurs centres villes. Cela est d'actualité, et semble aller dans le sens du développement durable, afin de limiter les déplacements. Dans ce type d'évolution, on pourrait espérer une supérette à Lacanau de Mios. Nous pensons que c'est possible, simple question de négociation avec les distributeurs.

Nos coordonnées : Site internet http://www.touspourmios.fr/
Email courrier@touspourmios.fr Tél. 06 08 71 78 71

Agir Ensemble Pour Mios

M. le Maire perd son sang-froid

Lors du dernier Conseil Municipal du 4 mars, j'ai posé à M. le Maire les questions suivantes :
Concernant le dossier du centre Leclerc présenté à la CDAC le mercredi 3 mars, pour quoi le dossier Leclerc a été retiré ? Le dossier à été retiré par les promoteurs et je n'en connais pas toutes les raisons!!!
Votre majorité ne semble pas être au courant de tout! il temps de dire la vérité aux Miossais
Je savais M. le Maire que votre dossier était mal ficelé, mais pas à ce point. Vous annonciez sur le dernier Mios Infos avec arrogance que le dossier Leclerc était acquis. Nous connaissons la suite : dossier refusé par la CDAC.
M . le Maire m'accusait alors de me réjouir d'une telle situation, mais non, M. le Maire, et je suis triste pour vous, on est reparti pour deux ans .Je suis pour une moyenne ou grande surface, mais pas à n'importe quel prix.
La seule réponse de M. le Maire fut alors : " ça suffit maintenant, arrêtez de dire des conneries, M. Jimenez "
M. le Maire n'aime pas la critique ni la vérité qui ne sont pas les siennes.

Miossaises, Miossais, à vous de juger.

Pour de plus amples informations, je suis à votre disposition.
Jésus Jimenez
AGIR ENSEMBLE POUR MIOS

INFOS UTILES

Mairie

Accueil : ..... ☎ 05.56.26.66.21
CCAS : ..... ☎ 05.57.17.10.47
Urbanisme-voirie : ☎ 05.57.17.10.52
État civil : ..... ☎ 05.57.17.19.91
Comptabilité : ..... ☎ 05.57.17.10.48
Police municipale : ☎ 05.57.17.10.50
PIJ - Espace Emploi : ☎ 05.56.26.63.30
Service Jeunesse : ☎ 05.57.17.07.92

Fax : 05.56.26.41.69
Fax mairie extension : 05.56.26.74.81
Email : mairie@villemios.fr
Site Internet : http://villemios.free.fr

Ouverture du lundi au vendredi :
8h30-12h00 et 13h30-17h00
Samedi matin : 9h00-12h00
(permanence état civil sauf en juillet et en août)

Mairie annexe de Lacanau de Mios

☎ 05.57.71.12.03
Fax : 05.57.71.80.92
Ouverture du lundi au vendredi :
8h30-12h00 et 13h30-16h00
Samedi matin : 9h00-11h20

Multiaccueil *L'Ile aux Enfants*

☎ : 05.56.26.37.53
Renseignements :
lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 14h00 à 17h00

Relais Assistantes Maternelles (RAM)

☎ : 05.56.82.44.06
Horaires d'ouverture :
mardi de 9h00 à 13h00
jeudi de 9h00 à 18h00

Office de tourisme

☎ 05.56.26.63.00
Email : office-tourisme.mios@wanadoo.fr

Bibliothèque municipale

☎ 05.56.26.49.40
Permanences
Mercredi et samedi : 9h30-11h30

Déchèterie

☎/fax : 0.800.54.55.57
(appel gratuit depuis un poste fixe)
Située au lieu-dit Hourquet
Horaires d'ouverture d'hiver
du lundi au samedi :
9h00-12h30 et 14h00-18h30
le dimanche : 9h00-12h30
(sauf jours fériés)

Contact : COBAN (Andernos-les-Bains)
☎ 05.57.76.17.17

S.A.R.L. FRANCINEAU

Ravalement de façade
Nettoyage haute pression

29, avenue du Général de Gaulle
33380 MIOS
tél. 05 56 26 66 35

Port. 06 80 40 60 14
Port. 06 07 30 89 22
Fax. 05 56 26 45 87

TAXI PRIM

06 50 86 90 10

TOUS TRANSPORTS - TOUTES DISTANCES
TRANSPORT PERSONNALISÉ DE MALADES ASSIS
CONVENTION SÉCURITÉ SOCIALE

Le seul taxi conventionné sur Mios !

06.50.86.90.10
Commune de stationnnement 33380 **MIOS**

A.I.M.A IMMOBILIER

FNAIM TOUTES TRANSACTIONS

José DA FONSECA
06 88 59 02 17

10, place du 8 mai 1945 - 33380 MIOS
Tel. 05 56 26 26 26 - Fax. 05 56 26 26 29
www.aima-immobilier.fr

Myosotis

Marie-Pierre et Bernard MONERIE
Création et Transmission florales

RELAIS COLIS

Livraisons

05 56 26 68 40
8, place du 8 Mai - 33380 MIOS

Boucher - Charcutier - Traiteur

Didier Le Goff

Horaires
7h00 - 13h00 15h30 - 19h30

22, av. des Boïens
33380 BIGANOS
Tél : 05 56 82 62 45
Fax : 05 56 26 25 49

12, av. de la Libération
33380 MIOS
Tél : 05 56 03 07 46
Fax : 05 56 03 08 97

Site : www.didierlegoff-traiteur.com
mail : contact@didierlegoff-traiteur.com

Ambulances Braucourt

Une équipe
à votre disposition
7j/7j

8, avenue de la Libération - 33380 MIOS
Tél. : 05 57 17 01 17

Domotique / Alarmes / Informatique
Home Cinema / Installation Parabole

domeasy

Cédric LERAY
tél : 06 47 34 29 37 Fax : 09 59 46 20 66
Mail : leray.cedric@domeasy.fr
www.domeasy.fr

Si vous souhaitez être présent sur cette page dans les prochains numéros de MIOS INFOS, contactez le service communication de la mairie de Mios au 05.56.26.66.21 ou communication@villemios.fr